

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31173**

### Intitulé

Responsable de productions audiovisuelles

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
ESGCV - MBA ESG	Directeur

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

A la fois artiste et financier le/la Manager de productions audiovisuelles cherche, évalue, sélectionne un projet et s'efforce d'obtenir les financements qui permettront son développement et sa réalisation. Le projet mené à son terme, il/elle va s'occuper de sa distribution et de sa promotion dans les cinémas ou de sa diffusion et promotion sur les chaînes de télévision. C'est un/e professionnel/le qui doit savoir chercher et découvrir des talents, avoir des idées, faire preuve de créativité, trouver des financements et assurer le succès des projets : films de cinéma ou TV, émission TV .

Les activités du Responsable de productions audiovisuelles s'organisent en fonction des quatre phases du cycle de vie de l'œuvre qu'il accompagne : la conception, la réalisation, les opérations de post production, la distribution ou la diffusion.

Capacités attestées :

Concevoir et développer un projet cinématographique ou télévisuel : Rechercher un projet et évaluer les potentiels de faisabilité, verrouiller l'ensemble des droits, rédiger un dossier de production, identifier les acheteurs potentiels, élaborer un dossier de vente, rechercher et obtenir les fonds nécessaires, élaborer et justifier le budget final à l'ensemble des financeurs, mesurer les éléments financiers de productions.

Suivre la réalisation d'une production : constituer les équipes artistiques et techniques, superviser et valider le casting, présenter ses choix de production et artistiques, suivre le déroulement d'un tournage, tenir les objectifs financiers et présenter au client des pré-montages et des montages,

Réaliser les opérations de post production : contrôler la conformité du produit audiovisuel par rapport au projet, évaluer et analyser la satisfaction des publics afin d'apporter des modifications au produit final si nécessaire

Mettre en œuvre la stratégie de distribution (cinéma) ou de diffusion (télévision) et de promotion : définir la programmation pour optimiser l'audience, prévoir une rentabilisation maximale d'une œuvre après épuisement des droits, définir une stratégie de distribution cohérente afin d'optimiser les coûts d'exploitation, promouvoir l'œuvre auprès du grand public, superviser le déploiement et la déclinaison de l'offre sur les différents types d'écran, organiser la promotion à l'international, évaluer le succès de l'œuvre pour définir sa deuxième vie et ses reventes en France ou à l'international

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le/la Responsable de productions audiovisuelles exerce principalement au sein des entreprises de production ou de postproduction cinématographique mais on le trouve aussi à la télévision, la publicité et la radio.

Type emplois accessibles

Producteur/trice audiovisuel ; Producteur/trice déléguée ; Producteur exécutif ; Productrice exécutive ; Directeur/trice de production de post-production ; Cadre dirigeant d'entreprises audiovisuelle ; Responsable de Programmation ; Administrateur/trice de production ; Responsable de production ; Chargé(e) de production ; Assistant(e) de production ; Régisseur/se général ; Distributeur/trice ; Responsable des achats de contenus.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

L1302 : Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Les évaluations s'articulent autour d'un projet professionnel (cinéma ou télévision), d'un projet transmédia ; d'un rapport de stage d'entreprise et d'études de cas.

Le projet professionnel :

Cinéma : Le/la candidate devra faire réaliser ou participer à la réalisation d'un court métrage : les candidats occupent tour à tour les principales fonctions liées à la production d'un court métrage (producteur, réalisateur, assistant réalisateur, régisseur) et présente un dossier de production ou il reprendra toutes les étapes d'une production et présentera son bilan financier

Télévision : Les candidats doivent concevoir un projet de chaîne télé et produire un pilote.

Projet Transmédia : A partir d'une demande réelle d'une entreprise d'audiovisuel, le /la candidat/e identifie un projet et le décline sur le multi écrans : télé ou cinéma, web, tablette, smartphone, produits dérivés éventuellement.

Le rapport de stage : Le/la candidat/e devra produire et présenter oralement un rapport de stage décrivant la mise en œuvre d'activités que peut avoir un Manager de productions audiovisuelles (évaluation en entreprise)

Cas pratiques : études de cas à partir de données réelles tout au long de l'année

des jeux de rôle permettent aux candidats/es simulent un entretien de vente ou de présentation de pitch

Les évaluateurs sont le commanditaire du projet et des professionnels extérieurs ou enseignants selon la modalité.

En cas de non obtention ou obtention partielle de la certification, le/la candidat/e peut se représenter au jury de la promotion N+1. Le bénéfice des composantes acquises peut être conservé 5 ans (hors VAE et accès par blocs).

**Bloc de compétence :**

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 31173 - Mettre en œuvre la stratégie de distribution (cinéma) ou de (diffusion) télévision</p>	<p><b>Compétences évaluées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir la programmation pour optimiser l'audience.</li> <li>• Rentabiliser une œuvre après épuisement des droits</li> <li>• Définir et mettre en œuvre une stratégie de distribution</li> <li>• Promouvoir une œuvre audiovisuelle</li> <li>• Superviser le déploiement et la déclinaison de l'offre sur les différents types d'écrans.</li> <li>• Organiser la promotion de l'œuvre à l'international</li> <li>• Évaluer le succès de l'œuvre et définir sa deuxième vie et ses reventes à l'international</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <p>Étude de cas : Constituer une grille de programmes selon la chaîne et les émissions proposées (TV) ou définir une stratégie de sortie en salle (cinéma). Définir une stratégie de distribution ou de diffusion, analyser une courbe d'audience et présenter les données sous forme de tableau préformaté.</p> <p>Mise en situation professionnelle par des jeux de rôles : Le candidat doit vendre un programme défini et présenter son film puis définir les déclinaisons sur différents supports (TV, Internet, tablettes, Smartphones)</p> <p><b>Modalité de certification :</b></p> <p>Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 4ème bloc de compétences.</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 31173 - Concevoir et développer un projet cinématographique ou télévisuel</p>	<p><b>Compétences évaluées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rechercher un projet et évaluer ses potentiels</li> <li>• Verrouiller l'ensemble des droits relatifs à une œuvre ou un projet</li> <li>• Rédiger un dossier de production</li> <li>• Identifier les acheteurs potentiels et les convaincre d'investir</li> <li>• Rédiger un dossier de vente et rechercher et obtenir les fonds nécessaires</li> <li>• Présenter et justifier aux financeurs les dépenses et écarts éventuels</li> <li>• Mesurer les éléments financiers afin de vérifier la réalisation des projections en termes de recettes</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluations :</b></p> <p>A partir d'un projet audiovisuel donné, le candidat doit en faire l'analyse et déterminer ses forces et faiblesses.</p> <p>Dans le cadre d'une étude de cas et de mise en situation professionnelle : le/la candidat/e doit présenter un chiffrage pour un devis télévision et cinéma, rédiger un contrat de co-production, réaliser le bilan financier d'une production audiovisuelle. Au cours d'un jeu de rôles il/elle devra simuler des entretiens de vente et présenter un pitch</p> <p><b>Modalité de certification :</b></p> <p>Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 1er bloc de compétences</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 31173 - Suivre la réalisation d'une production	<p><b>Compétences évaluées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Constituer et valider les équipes artistiques et techniques</li> <li>• Superviser et valider le casting</li> <li>• Présenter et argumenter ses choix de production</li> <li>• Suivre et vérifier le déroulement d'un tournage</li> <li>• Tenir les objectifs financiers</li> <li>• Présenter au client des pré-montages et des montages</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <p>Étude de cas : sur la base d'un projet réel le/la candidat/e doit faire et argumenter des préconisations en termes d'équipes techniques et de casting artistique.</p> <p>Mise en situation professionnelle : le/la candidat/e suivra un tournage en étant intégré à une équipe et validera les pré montage.</p> <p><b>Modalité de certification :</b></p> <p>Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 2eme bloc de compétences</p>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 31173 - Réaliser les opérations de post production	<p><b>Compétences évaluées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôler la conformité du produit audiovisuel par rapport à la demande initiale..</li> <li>• Évaluer, analyser la satisfaction des publics lors de projections privées pour apporter des modifications éventuelles au produit fini.</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <p>Étude de cas : Dans le cadre de la réalisation d'une émission indiquer l'organisation d'une chaine de post production : besoins en termes de mon-tage, effets spéciaux, mixage son. Élaborer une grille d'évaluation permettant une mesure de satisfaction</p> <p><b>Modalité de certification :</b></p> <p>Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 3ème bloc de compétences.</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	<p>Le/la Président(e) du jury est un/une professionnel(e) représentant des professions Employeurs/euses, nommé par le/la directeur (trice) de l'établissement MBA ESG</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un/une représentant(e) en activité des professions Salariés</li> <li>• un directeur (trice) ou son représentant(e)</li> <li>• un/une enseignant(e) formateur</li> <li>• un/une responsable pédagogique</li> </ul> <p>Parmi les membres du jury, 40 % sont membres extérieurs représentants des Salariés(es) et des Employeurs/euses à parts égales</p>
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X	Le/la Président(e) du jury est un/une professionnel(e) représentant des professions Employeurs/euses, nommé par le/la directeur (trice) de l'établissement MBA ESG <ul style="list-style-type: none"> <li>• un/une représentant(e) en activité des professions Salariés</li> <li>• un directeur (trice) ou son représentant(e)</li> <li>• un/une enseignant(e) formateur</li> <li>• un/une responsable pédagogique</li> </ul> Parmi les membres du jury, 40 % sont membres extérieurs représentants des Salariés(es) et des Employeurs/euses à parts égales
En contrat de professionnalisation	X	Le/la Président(e) du jury est un/une professionnel(e) représentant des professions Employeurs/euses, nommé par le/la directeur (trice) de l'établissement MBA ESG <ul style="list-style-type: none"> <li>• un/une représentant(e) en activité des professions Salariés</li> <li>• un directeur (trice) ou son représentant(e)</li> <li>• un/une enseignant(e) formateur</li> <li>• un/une responsable pédagogique</li> </ul> Parmi les membres du jury, 40 % sont membres extérieurs représentants des Salariés(es) et des Employeurs/euses à parts égales
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X	Le/la Président(e) du jury est un/une professionnel(e) représentant des professions Employeurs/euses, nommé par le/la directeur (trice) de l'établissement MBA ESG <ul style="list-style-type: none"> <li>• un/une représentant(e) en activité des professions Salariés</li> <li>• un directeur (trice) ou son représentant(e)</li> <li>• un/une enseignant(e) formateur</li> <li>• un/une responsable pédagogique</li> </ul> Parmi les membres du jury, 40 % sont membres extérieurs représentants des Salariés(es) et des Employeurs/euses à parts égales

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 30 juillet 2018 publié au Journal Officiel du 07 août 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable de productions audiovisuelles" avec effet du 01 juin 2012, jusqu'au 07 août 2023.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

##### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

47 titrés par an en moyenne

<http://www.mba-esg.fr>

**Autres sources d'information :**

[http:// www.mba-esg.fr](http://www.mba-esg.fr)

Lieu de préparation MBA ESG

**Lieu(x) de certification :**

ESGCV - MBA ESG

35 Avenue Philippe Auguste

75011 Paris

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

ESGCV-MBA ESG - 35 Avenue Philippe Auguste - 75011 Paris

**Historique de la certification :**